CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E197972** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2027**

ÉDITÉ LE 09/06/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/06/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 1 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS CEDEX 2022B01173

Siret : 914 921 770 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 6203653

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 124396045

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 124396045

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : SARL FRANCOIS PYRAUT

6 RUE DE LA RABIERE
37190 CHEILLE

Téléphone : 02 47 45 35 34 **Fax :**

Portable : 06 33 87 68 80

Responsabilité légale :
PYRAUT FRANCOIS GÉRANT

Site Internet :

E-mail : francois.pyraut@laposte.net

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 331 410 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	2	15/05/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		20/06/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/06/2026 09:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E197972** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2027**

ÉDITÉ LE **09/06/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/06/2022
Forme juridique : SARL

Capital : 1 500

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC TOURS CEDEX 2022B01173

Siret : **914 921 770 00014**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 6203653

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 124396045

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 124396045

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : **SARL FRANCOIS PYRAUT**

6 RUE DE LA RABIERE
37190 CHEILLE

Téléphone : 02 47 45 35 34 **Fax :**
Portable : 06 33 87 68 80

Site Internet :
E-mail : francois.pyraut@laposte.net

Responsabilité légale :
PYRAUT FRANCOIS GÉRANT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	15/05/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/06/2022
o Pompe à chaleur : chauffage	27/06/2022
o Chauffe-Eau Thermodynamique	27/06/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

09/06/2026 09:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.